

# **BIENVENUE A PLEUVEN**



**LIVRET D'ACCUEIL 2026**

# SOMMAIRE



- 01 VIE MUNICIPALE**
- 02 ENFANCE JEUNESSE**
- 03 VIE ECONOMIQUE**
- 04 ASSOCIATIONS**
- 05 ANIMATIONS**
- 06 INFRASTRUCTURES**
- 07 CCPF**
- 08 INFOS PRATIQUES**

Pleuven est une commune du Pays Fouesnantais.

Nombre d'habitants : 3400

Superficie : 13.69km<sup>2</sup>.

Maire de Pleuven :  
David Del Nero



Premier adjoint délégué aux Affaires Sociales : Corinne Martin

2ème adjoint délégué aux Travaux : Denis Herfaut

3ème adjoint délégué aux Affaires scolaires et à l'Enfance : Mona Casellino

4ème adjoint délégué à l'Action Sociale et à la Culture : Yvon Arzur

5ème adjoint délégué à l'Urbanisme : Aurélie Sinic

et délégué aux Animations, Art, Culture et Patrimoine

Conseiller délégué à la Voirie : Christian Roué

Conseiller délégué à la Communication : Caroline Le Ber

Conseiller délégué aux Sports et Associations : Mikaël Simon

Conseiller délégué à la Vie économique : Laurent Francheteau

Tous les conseillers municipaux :

Muriel Gourves, Claudine Le Guen Milin, Karine Cornic, Philippe Cariou,

Olivia Le Bosser, Cyril Bertholom, Christophe Lagadic, Morgane Carlier,

Marie-Hélène Kernevez

Le 3ème Conseil Municipal des Enfants a été élu pour deux ans en novembre 2024 : Sacha, Gaspard, Inaya, Enoa, Tess, Tiago, Emy, Agathe, Bleuenn, Izia, Théo, Yann, Ilana et Soan.

# VIE MUNICIPALE

## **LES SERVICES ADMINISTRATIFS**

La direction générale des services est assurée par Sabrina Le Fellic joignable par email : [mairie@pleuven.bzh](mailto:mairie@pleuven.bzh)

L'équipe administrative se compose de 4 personnes qui s'occupent de l'accueil de la mairie, de l'état civil, des élections, du service urbanisme, de la comptabilité, ainsi que de l'agence postale.

## **LES SERVICES TECHNIQUES**

Les services techniques, 6 personnes et un apprenti, gèrent l'entretien des bâtiments de la commune, l'entretien des voiries et l'entretien des espaces verts principalement. La réflexion et les investissements de la commune ont permis l'obtention de la 3ème fleur, et son maintien en 2023 après passage du jury.

## **LES SERVICES ENFANCE**

Le pôle Enfance, une quinzaine de personnes, comprend le restaurant scolaire, la Maison des Enfants et des Loisirs, les ATSEM et les animatrices, ainsi que les personnes en charge de l'entretien des locaux.

Toutes ces personnes sont des employés de la commune.

# **VIE MUNICIPALE**

# **ENFANCE JEUNESSE**

## **L'ECOLE MATERNELLE**

Contact : Véronique Richier – Directrice

Téléphone : 02 98 54 74 95

Mail : [ec.0291690E@ac-rennes.fr](mailto:ec.0291690E@ac-rennes.fr)

**Composition des classes (84 élèves) :**

Classe bilingue multi niveaux : Mme ANDRE-GUERN

ATSEM Virginie

TPS / PS / MS : Mme RICHIER / Mme FORTE-GIRON

(remplaçante décharge de direction)

ATSEM Christine

PS / MS / GS : Mme GUILLEM / Mme Laouénan

(complément de temps)

ATSEM Morgane

MS / GS : Mr BERTIN / Mme Laouénan

(complément de temps)

ATSEM Rozenn

# **ENFANCE JEUNESSE**

## **L'ECOLE ÉLÉMENTAIRE**

Contact : Servane Hoëttick – Directrice par intérim

Téléphone : 02 98 54 60 70

Mail : [ec.0291689D@ac-rennes.fr](mailto:ec.0291689D@ac-rennes.fr)

**Composition des classes (147 élèves) :**

Classe bilingue multi niveaux : Mme CARETTE

CP / CE2 : Mme GOANVEC / Mme FORTE-GIRON

CP / CE2 : Mme GAILLARD

CE1 : Mme CHEVALLIER

CE2 / CM1 : Mme QUILLEC

CM1 : Mme PEDRONO

CM2 : Mme HOËTTICK

# **ENFANCE JEUNESSE**



## **LES SERVICES PERISCOLAIRES**

La commune met en place différents services périscolaires :

- Accueil du matin et du soir (MEL)  
7h30 le matin, 19h le soir
- Aide aux devoirs (lundi et jeudi)
- Bibliothèque
- Restaurant scolaire

L'inscription aux services périscolaires de Pleuven se fait par le biais du logiciel Carte+.

Vous trouverez toutes les informations sur le site internet de la commune :

<https://www.pleuven.fr/les-services-periscolaires/>

## **LA MAISON DES ENFANTS ET DES LOISIRS**

La Maison des Enfants et des Loisirs (MEL) accueille les enfants le mercredi et durant les vacances scolaires. Des camps sont organisés l'été pour les 6/12 ans.

Vous trouverez toutes les informations sur le site internet de la commune :

<https://www.pleuven.fr/maison-enfants-loisirs/>

# **ENFANCE JEUNESSE**

## **L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS**

- MAM Les Mini Pouces
- MAM Les Petites Marmottes
- Les P'tits Babadins (micro-crèche)

Trois crèches inter-communales :

- Tôt ou tard à Saint-Evarzec (association)
- Le bateau bleu à Clohars-Fouesnant
- Bidibulle à Fouesnant



La liste des assistantes maternelles est disponible en mairie.

# VIE ECONOMIQUE



## LISTE DES ENTREPRISES

La liste des entreprises, mise à jour régulièrement, est accessible sur le site internet de la commune :

<https://www.pleuven.fr/les-entreprises/>

Vous y trouverez les exploitants agricoles, les professions libérales, les commerçants, les artisans, ainsi que les structures de garde d'enfants.

Une page spéciale recense les professions médicales et paramédicales :

<https://www.pleuven.fr/medecins-infirmieres-paramedical/>

Le prochain forum des entreprises aura lieu en septembre.

# ASSOCIATIONS

## **LISTE DES ASSOCIATIONS**

La liste des associations, mise à jour régulièrement, est accessible sur le site internet de la commune :

<https://www.pleuven.fr/liste-des-associations/>

## **LE FORUM DES ASSOCIATIONS**

La commune de Pleuven organise tous les ans un forum des associations début septembre pour pouvoir découvrir les activités proposées toute l'année et procéder aux inscriptions. Il aura lieu vendredi 4 septembre à partir de 17h à la salle Lannurien.

## **LE COUPON SPORT ET CULTURE**

Tous les enfants jusqu'à 16 ans (l'enfant doit avoir moins de 16 ans au début de l'activité) habitant la commune de Pleuven et pratiquant un sport ou une activité artistique ou culturelle en club ou association à l'année peuvent bénéficier de 25 € de réduction sur la cotisation, sous forme de virement bancaire par la mairie de Pleuven. Cumulable avec d'autres aides (département, région, mutuelle...).

Plus d'informations sur le site internet de la commune :

<https://www.pleuven.fr/coupon-sport/>

## **LES JEUDIS DU PARC**

En juillet et août, tous les jeudis, l'association Pleuven Animations Fêtes, qui a fêté ses 50 ans en 2024, propose des concerts dans le Parc de la mairie et une petite restauration dès 19h.



## **LES EXPOSITIONS DE PEINTURE**

Des expositions de peinture sont proposées toute l'année à la mairie et à l'agence postale.

Durant l'été, les artistes peuvent exposer à la Chaumière et à la Chapelle Saint-Thomas.

Si vous souhaitez exposer vos œuvres, vous pouvez contacter Aurélie Sinic.

## **LA BALADE CONTÉE**



L'association Nuit des Légendes organise début septembre une balade contée ouverte à tous et suivie par une soupe à l'oignons. L'association propose aussi une soirée conté en juillet dans le Parc de la mairie.

# **ANIMATIONS**

## **LE REPAS DES AÎNÉS**

Un repas convivial est organisé par la commune en octobre afin de réunir les seniors et passer ensemble un agréable moment.

## **LE MARCHÉ DE NOËL**

Proposé pour la première fois en décembre 2022, le marché de Noël est organisé tous les ans début décembre. Des artisans et commerçants locaux y proposent leurs articles. Buvette et crêpes sur place, ainsi que des animations pour les enfants.



## **LA FÊTE DU LIVRE**

L'association Nuit des Légendes organise une fête du livre où sont réunis des auteurs de la région courant décembre.

## **LES JARDINS FLEURIS**

Tous les ans, a lieu le concours des Jardins Fleuris qui récompense les plus beaux jardins de la commune. En 2026, la commune cherche à maintenir sa 3ème fleur des Villes et Villages Fleuris.

# **ANIMATIONS**

## **LA MAIRIE**

Située au bourg de Pleuven au cœur du parc



## **LA CHAUMIÈRE**

Située à côté de la mairie. Elle est utilisée pour célébrer les mariages et les baptêmes républicains, et pour des expositions durant l'été.

## **LA SALLE LANNURIEN**

Située au bourg de Pleuven à côté de l'église Saint-Mathurin. Elle est utilisée par les associations, pour des spectacles, pour divers événements. C'est aussi là que se déroulent les élections.



## **LE CIMETIÈRE**

Situé sur la route du Prajou allant vers Saint-Evarzec. Il est entretenu par les services techniques.

# **INFRASTRUCTURES**



## LES ÉCOLES ET LA MEL

Les écoles maternelle et élémentaire se situent direction Quimper. Un grand parking les dessert. L'ensemble du groupe scolaire a été rénové en 2014/2018.  
La MEL se situe juste à côté et est accessible par le quartier de Bellevue.

## LA SALLE DES SPORTS

Située dans le quartier de Bellevue près des écoles et de la MEL. Après une démolition en été 2023, la nouvelle salle a été inaugurée le 30 août 2025. Elle est ouverte aux associations sportives et culturelles avec une salle à l'étage. Plusieurs terrains de foot se situent à proximité, tout comme une aire de jeux pour enfants.



## LE JARDIN D'ENTREPRISES

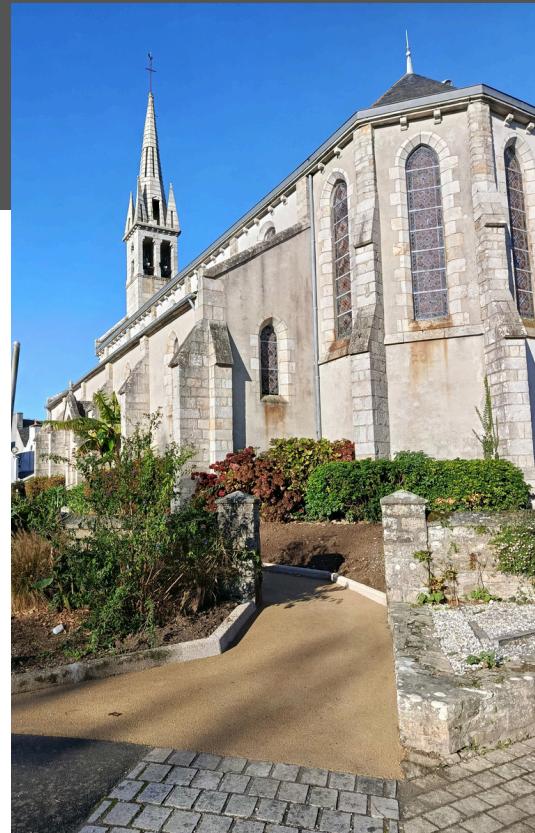
Des professionnels de santé (orthophoniste et sage-femme) sont installés au jardin d'entreprises.

Les médecins ont déménagé fin 2024 et se trouvent dans le bourg au numéro 1 en attendant la construction de la maison médicale.

# INFRASTRUCTURES

## L'ÉGLISE SAINT-MATHURIN

Située au bourg de Pleuven, l'église Saint-Mathurin date du 19ème siècle. Elle dépend de la paroisse Notre Dame de la Mer en Pays Fouesnantais. La commune est en charge de son entretien.



## LES CHAPELLES

Chapelle de Saint-Thomas  
Chapelle de Saint-Tudy

## LE LAVOIR ET AUTRES LIEUX

Le lavoir rénové  
L'allée de hêtres de Cheffontaines classée  
et plusieurs fontaines sur des terrains privés



# INFRASTRUCTURES

# CCPF



La commune de Pleuven fait partie de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, La CCPF se compose de 7 communes : Bénodet, Clohars-Fouesnant, Fouesnant, Gouesnac'h, La Forêt-Fouesnant, Pleuven et Saint-Evarzec. Elle compte plus de 30000 habitants à l'année.

La CCPF est en charge de l'eau et de l'assainissement, ainsi que de l'éclairage public et du développement de la voie vélo.

Vous pouvez découvrir les services proposés par la CCPF sur leur site internet :

<https://www.cc-paysfouesnantais.fr/>

#### Gestion des déchets :

La déchetterie est un service de la CCPF . Elle se trouve à Kerambris, entre Fouesnant, Pleuven et Saint-Evarzec, et est ouverte tous les jours (sauf dimanche et jours fériés). Son accès (limité à 26 par an) se fait grâce à une carte réservée aux habitants de la CCPF.

La collecte des déchets ménagers est effectuée tous les 15 jours selon un calendrier sur la commune de Pleuven. Le nombre de levées reste limité à 15 par an.

#### Sports et loisirs :

- Centre aquatique les Balnéides
- Salle des sports de Kervihan
- Salle des sports de Bréhouloc

## LES CASERNES DES POMPIERS

La caserne des pompiers de Pleuven se situe zone de Kerliverien. Elle a été inaugurée en 2016. Une autre caserne se situe à Hent Lenn à Clohars-Fouesnant. Ces deux casernes regroupent environ 80 pompiers volontaires.

## LA GENDARMERIE

La gendarmerie se situe route de Bénodet à Fouesnant.

## EHPAD TI AR C'HOAD

L'EHPAD Ti Ar C'Hoad, proche du bourg de Pleuven, accueille environ 70 personnes âgées. Une deuxième maison de retraite médicalisée se trouve à Fouesnant, Ti Avalou, qui elle accueille environ 90 personnes.



# **INFO PRATIQUES**

## **LA MAIRIE**

La mairie de Pleuven vous accueille le lundi, le mardi et le jeudi de 8h à midi et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h à midi et de 13h30 à 16h30, le mercredi de 8h à midi.

Téléphone : 02.98.54.60.50

Email : [mairie@pleuven.bzh](mailto:mairie@pleuven.bzh)

## **LE SERVICE URBANISME**

Le service urbanisme de la mairie est ouvert le mardi de 9h à midi et de 14h à 17h et le jeudi de 9h à midi. L'architecte conseil est présent un lundi sur trois à la mairie sur rendez-vous.

Email : [urbanisme@pleuven.bzh](mailto:urbanisme@pleuven.bzh)

Pour déposer votre demande en ligne :

<https://pays-fouesnantais.geosphere.fr/portailccs>

## **L'AGENCE POSTALE**

L'agence postale, située au bourg de Pleuven en face de l'église, est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

# **INFO PRATIQUES**

## **LE CCAS**

Le CCAS permet de suivre des personnes pouvant nécessiter une aide et organise la distribution de l'aide alimentaire. La distribution a lieu au local de la banque alimentaire deux vendredis par mois, de 10h à 12h.

## **LA MUTUELLE COMMUNALE**

Pour lutter contre les inégalités et proposer à tous une couverture santé à prix raisonnable, la municipalité et le CCAS ont mis en place une mutuelle communale.

Si vous êtes intéressé vous pouvez contacter l'un des deux prestataires retenus :

- Association Armoric Santé et Prévoyance : 06.81.32.82.42 ou [contact@mutuellecommunale.org](mailto:contact@mutuellecommunale.org)
- Groupama Loire Bretagne : 02.98.56.50.08, leur agence se situe près de la salle de spectacles l'Archipel à Fouesnant.

## **LE KIOSQUE À LIVRES**

Le kiosque à livres se situe dans le parc de la mairie. Il est géré par des bénévoles. Vous pouvez y déposer vos anciens livres et en emprunter d'autres. Un kiosque à livres dédié aux enfants et créé par eux est aussi disponible à l'entrée de la MEL. Un nouveau kiosque sera prochainement installé à Moulin du Pont.



PLUWENN



**WWW.PLEUVEN.FR**